



Fermetures estivales des structures de la Ville

## NOTICIA

PROCEDIMIENTOS

**Jueves, 2 de julio de 2026**

## Fermetures estivales des structures de la Ville

Pendant les grandes vacances, les structures municipales et les services de la Ville adaptent leurs horaires.



### Hôtel de Ville

Fermé les samedis 1er, 8 et 15 août.

Les permanences en mairie :

- Avocat : permanence tout l'été, le 1er et le 3e mardi sur rendez-vous auprès de l'accueil.
- Conciliateur : Pas de permanences en juillet et août.
- ADIL : les 8 et 22 juillet - Pas de permanence en août - Reprise le 9 septembre.

### Mairie annexe

Fermée les samedis 1er, 8 et 15 août.

Fermeture 17h les mardis du 21 et 28 juillet

## Service Jeunesse

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.

### Bureau Information Jeunesse

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h30 - fermé le mardi matin et le jeudi matin.  
Fermé du 3 au 21 août.

### Studio musique

Fermé du 20 juillet au 30 août.

## Médiathèque

Du 7 juillet au 22 août, ouverte les mercredis et samedis de 10h à 18h30.

Fermé le 15 août - à partir du 25 août, reprise des horaires habituels.

## Ludothèque

Fermé du 7 juillet au 11 juillet.

Du 15 juillet au 22 août, ouverte les mercredis et samedis de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Fermé le 15 août.

à partir du 25 août, reprise des horaires habituels.

## Structures sportives

### Piscine municipale

Ouverte du lundi au vendredi de 12h à 20h, samedi et dimanche de 9h30 à 13h45 et de 14h30 à 18h15.  
Fermé du 3 au 16 août pour nettoyage.

### Piste Stade Robert Wagner

Ouverte du lundi au vendredi de 12h à 14h. Fermé les samedis et dimanches et le 14 juillet

## CCAS

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouvert à 15h le mardi.

[Permanences sociales ou administratives sur rendez-vous](#) ou au 01 34 58 50 37.

**En cas d'alerte canicule**, le CCAS prendra contact par téléphone avec toutes les personnes inscrites sur le registre nominatif des personnes fragiles. Pour vous inscrire ou inscrire un de vos proches, contactez le CCAS au 01 34 58 50 01.

**Transport solidaire** : uniquement pour les trajets sur Villivy-Villacoublay durant l'été. Contactez le 01 34 58 50 37

## Interruption annuelle du ramassage des déchets végétaux

Pour votre information, **le ramassage des déchets verts est suspendu entre le 8 et le 15 août 2026**. Il est donc inutile de sortir vos bacs marrons durant cette semaine. La collecte des autres déchets reste quant à elle maintenue aux horaires habituels.